



**Association francophone  
des aînés du  
Nouveau-Brunswick**

*Au cœur de l'action en Acadie!*

## **Rapport du directeur général**

### **Nouveaux dossiers 2014-2015 de l'AFANB**

#### **1. Augmentation des coûts pour les aînés dans les foyers de soins au Nouveau-Brunswick**

Lors de la présentation du dernier budget le 31 mars 2015, le nouveau gouvernement libéral annonçait l'augmentation des tarifs quotidiens pour avoir accès à un foyer de soins et le calcul des économies et des investissements des aînés selon une formule inacceptable pour les aînés.

Des démarches auprès du premier ministre, des rencontres avec le ministre des Finances, Roger Melanson et la ministre du Développement social, Cathy Rogers pour qu'ils abolissent leur nouvelle politique au sujet des frais. Toutefois, au moment où l'on se parle, nous n'avons pas encore de réponse à notre demande.

Il va sans dire que nous avons demandé une rencontre avec le premier ministre Brian Gallant et là encore pas de réponse. Nous sommes donc déçus de l'absence de dialogue avec le premier ministre dans ce débat.

En juillet, nous nous sommes joints avec la Coalition des aînés et la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick pour créer un front commun et organiser des conférences de presse pour dénoncer cette situation. Déjà, plus d'une trentaine de rencontres publiques ont eu lieu et d'autres sont prévues dans les semaines à venir.

De son côté, l'AFANB a rédigé de lettres et a envoyé des communiqués aux médias pour sensibiliser la population à cette situation injuste pour les aînés.

C'est pourquoi il est important de développer un dialogue avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les aînés. Pour ce faire, nous proposons donc la création d'un Conseil des aînés du Nouveau-Brunswick composé de représentants d'organismes qui œuvrent avec les aînés. Une de leurs premières tâches consisterait à travailler pour développer une politique publique du vieillissement au Nouveau-Brunswick.

Nous savons tous que d'ici 2026, on estime que 26,3 % de la population sera âgée de 65 ans et plus. D'où l'urgence d'agir!

## **2. Révision stratégique des programmes**

Depuis son élection, le gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick a débuté un processus de révision de tous les programmes des ministères et il a proposé de faire une réduction de 10 % de chaque ministère pour mieux équilibrer le financement de la province.

Nous avons donc été invités à des sessions de discussion dans les différentes régions de la province et à Fredericton pour donner notre avis, à savoir qu'elles seraient les réductions à faire pour réduire le déficit.

Lors de ces rencontres, les représentants d'organismes et des secteurs d'activités socioéconomiques ont suggéré au gouvernement d'augmenter la TVH, le péage sur le réseau routier et trouver d'autres sources de revenus au lieu de couper dans les services, déjà à la limite, pour donner les services de base.

En octobre, nous sommes encore invités pour une présentation où le gouvernement prévoit couper dans le budget 2016-2017.

## **3. Élection fédérale du 19 octobre 2015**

En ce qui a trait aux priorités, les membres trouvent important de faire valoir les dossiers suivants auprès des différents partis politiques :

- A. Programme universel des médicaments.
- B. Inscription automatique du supplément du revenu garanti.
- C. Augmentation du plafond de 3 000 \$ à 6 000 \$ de revenus d'emploi avant que le supplément des revenus ne soit affecté.
- D. Augmentation de la sécurité de la vieillesse et le supplément du revenu afin de réduire la pauvreté chez les aînés.
- E. Nouveau transfert fédéral pour le soutien à domicile et l'appui aux proches aidants sans que soit affecté le montant total du transfert en santé.
- F. Importance de donner suite aux propositions dans la Feuille de route de Patrimoine canadien.
- G. Avoir un programme afin de promouvoir et de sensibiliser les aînés de la prise en charge de leur santé.
- H. Soutenir l'entente entre Santé Canada et la Société santé en français et ses réseaux.
- I. Ajout d'un crédit d'impôt de 1 000 \$ à l'activité physique chez les aînés comme cela existe actuellement pour les jeunes. Cela permettrait aux aînés de se garder davantage en forme et faire économiser beaucoup d'argent au système de santé. Il faudrait également penser à faire en sorte que nos associations membres puissent être accréditées pour la livraison de reçus, sinon nos aînés risquent de se retrouver dans le secteur privé.
- J. Augmenter l'immigration francophone au Canada.
- K. Développer une politique publique au sujet du vieillissement de la population au Canada.

- L. Programme Nouveaux horizons plus flexible pour les aînés.
- M. Développer un programme national « Municipalités-communautés amies des aînés »

#### **4. Projet Patrimoine canadien - Aînés engagés!**

Le projet comprend les activités suivantes : l'identification des besoins et attentes des communautés en relation à l'engagement bénévole des 50 ans et plus, le recrutement et la préparation des 50 ans et plus francophones participants à l'engagement bénévole, l'établissement de jumelages bénévole-initiative selon le profil de compétences des bénévoles inscrits et les besoins des communautés, l'établissement de projets intergénérationnels destinés aux écoles francophones du N.-B. permettant aux aînés d'interagir avec les jeunes générations dans un objectif de construction identitaire et de transmission de la langue et de la culture et finalement, la réalisation d'activités de reconnaissance de l'engagement bénévole des 50 ans et plus francophones en collaboration avec les partenaires communautaires du projet.

À la fin du projet, **Aînés engagés!** rassemblera au moins 2 000 bénévoles de 50 ans et plus impliqués concrètement dans le développement et la vitalité des communautés francophones du N.-B. Le projet aura également permis d'établir une plateforme et des outils de recrutement, d'orientation, d'encadrement et de valorisation de l'action bénévole, à l'intention des aînés désireux de s'engager bénévolement dans leur milieu et servant de référence aux institutions et organismes communautaires francophones du N.-B. à la recherche d'appui bénévole dans la réalisation de leurs initiatives.

#### **Impacts visés**

- L'engagement bénévole et communautaire des francophones de 50+ du N.-B est appuyé, reconnu, valorisé et amplifié, ce dans toutes les sphères de l'activité humaine.
- Les compétences, les connaissances et le vécu francophone des 50 ans et plus au N.-B. sont valorisés et mis à profit dans le cadre de projets, d'institutions et d'activités qui assurent la vitalité des communautés francophones et acadiennes du N.-B.;
- Les aînés francophones du N.-B. sont des passeurs culturels et linguistiques incontournables auprès des jeunes francophones et francophiles au N.-B.

#### **5. Projet Nouveaux horizons- Radio 50+**

##### **OBJECTIF:**

Accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière.

##### **État de la situation :**

Les personnes vivent des situations où elles subissent de mauvais traitements physiques, mentaux, financiers et autres. La société n'est pas toujours au courant de ces fléaux. Ils

sont cependant très connus dans les organismes de défense des aîné.es. Des campagnes de sensibilisation ont été mises sur pied afin de pallier ces situations malheureuses. En plus, nous pourrions parler de nos enjeux et nos dossiers. De leur côté, les stations communautaires sont beaucoup écoutées par les gens de l'âge d'or.

Les personnes du troisième âge écoutent beaucoup leur station communautaire. En plus de les divertir, ces stations ont aussi pour objet d'ouvrir leurs ondes aux bénévoles. De leur côté, plusieurs personnes du 3<sup>e</sup> âge sont attirées par ce moyen de communication. Les radios n'ont toutefois pas toutes les ressources nécessaires afin de les accueillir et de les former pour qu'elles soient capables de réaliser leur rêve d'animation radiophonique.

L'ARCANB a aidé les sept radios membres participants ce projet à appliquer pour un projet Nouveaux horizons. Elle fournira l'encadrement à des équipes de réalisation et de production radiophoniques à des équipes d'aîné.es. Pour ce faire, elle a travaillé avec l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick dans l'élaboration du projet. L'AFANB fournira des ressources afin de s'assurer la participation des aîné.es au projet et de fournir des éléments de sensibilisation à faire circuler auprès de nos auditoires.

## **6. Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec**

Depuis 2014, nous avons développé un partenariat avec Carrefour 50+ du Québec et dans l'entente, nous avons ciblé plusieurs dossiers pour les prochaines années. Nous nous sommes entendus pour les prochains deux ans, nous travaillerons deux des sept objectifs que nous voulions atteindre. L'une est déjà réalisée soit le Sommet des aînés durant le CMA à Edmundston. L'autre projet, l'organisation des Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec que nous sommes en train de préparer.

Voilà, ces premiers Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec auront lieu du 4 au 7 février 2016 dans la région de Campbellton et de Pointe-à-la-Croix. Plus d'une trentaine d'activités sous quatre volets, des activités sportives, activités récréatives, activités culturelles et activités du mieux-être seront présentées.

Donc, nous vous invitons à vous inscrire et à ramasser le programme et la fiche d'inscription au kiosque de l'AFANB.

## **7. Table de concertation francophone des 50+**

Création d'une table de concertation provinciale des francophones de 50 ans et plus afin de regrouper des représentants de l'ensemble des associations et organismes voués au mieux-être, aux enjeux et à la défense des droits des personnes aînées francophones au Nouveau-Brunswick.

Le mandat principal de la table de concertation est de trouver et de concerter les initiatives afin de mieux répondre aux enjeux qui touchent la population des aînés francophones de 50 ans et plus sur le plan provincial.

## **8. Projets de financement des langues officielles**

Depuis cette année, nous avons accès à un programme de financement pour les aînés, programmes qui n'étaient pas offerts par le passé. À cause de nos interventions qui touchent les services en français des aînés au Nouveau-Brunswick, nous pourrions profiter de ce programme.

Il appuie la mise en œuvre des politiques du gouvernement en matière en français avec les personnes âgées, incluant le développement d'un plan d'action gouvernementale.

Les résultats attendus : que l'ensemble des besoins des personnes âgées francophones soit cerné pour les prochaines années.

Nous déposerons des demandes de financement pour 2015-2016.

## **9- Conseil des aînés du Nouveau-Brunswick**

Nous avons proposé au gouvernement du Nouveau-Brunswick la création d'un Conseil des aînés du Nouveau-Brunswick afin d'avoir un meilleur dialogue avec les organismes des aînés qui travaillent afin d'améliorer le sort de nos personnes de 50 ans et plus.

## **10- Politique publique du vieillissement**

Nous continuons de mettre l'accent auprès du gouvernement d'établir une planification de 10 ans avec une **politique publique du vieillissement** afin d'éviter des situations qui nous semblent improviser pour permettre de savoir où nous irons avec les conséquences du vieillissement de la population qui se font déjà sentir et qui continueront d'ici l'an 2060.

## **11- Foyers de soins privés et bilingues**

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick prend la direction d'aller vers la construction de foyers de soins privés au niveau 3 et 4 et bilingue.

Nous sommes désolés de cette orientation, car ceci enlève la contribution et la responsabilité communautaires des personnes qui siègent à des conseils d'administration bénévoles et qui sont préoccupées par les aînés de leur communauté.

Le secteur privé est là pour faire des profits et non pour l'engagement social d'une communauté.

Nous devons être prudents devant l'orientation du gouvernement qui semble aller dans cette direction. Notre préférence serait que tous des foyers de soins publics aient une orientation communautaire envers nos aînés, car le secteur privé n'aura pas de conseil d'administration et les employés ne seront pas syndiqués.

En outre, le secteur privé n'est pas obligé de donner les services dans les deux langues officielles, car ils ne sont pas assujettis à respecter la loi 88 de la province du Nouveau-Brunswick.

## **AUTRES TÂCHES RATTACHÉES AU RÔLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Plusieurs autres dossiers à suivre tout au long de l'année, la coordination des divers comités, les demandes de financement, la rencontre annuelle des clubs, la correspondance avec les différents ministères, l'organisation de l'AGA, du congrès, l'organisation de la rencontre de quatre conseils d'administration, les relations avec les médias, etc.

Rencontre régulière, appels téléphoniques, messages électroniques et travail de coordination, de collaboration, de planification avec le président Roger Martin et l'adjointe administrative Mélanie Saintil afin d'assurer le suivi aux différents dossiers et poursuivre le travail déjà commencé.

Rencontre régulière et appel téléphonique quotidien avec Mélanie Saintil, notre adjointe administrative. Elle remplit, adéquatement, toutes les tâches que comporte la gestion du bureau : la comptabilité, la gestion des différents projets et du budget, le paiement de toutes les factures, le salaire des employés, la gestion de l'inscription des membres à l'AFANB, la coordination et la publication de la revue de « La Voix », la gestion du programme Facebook et tout autre dossier ou appel téléphonique qui demande un suivi.

Rencontre au besoin et des appels téléphoniques avec Anne Godin, agente de communication et de projets pour la planification, la coordination et le suivi au plan de communication. En plus, elle a développé des demandes de financement pour l'AFANB.

Rencontres et appels téléphoniques et travail de collaboration avec Jacques Ouellet, agent responsable pour l'organisation des Rendez-vous mieux-être 50+ pour la province.

Rencontre hebdomadaire et appels téléphoniques avec Robert Frenette, gestionnaire de projets, pour le dossier MADA et responsable de la préparation de la demande financière à Patrimoine canadien. Porteur du dossier de l'organisation et la planification du Sommet des aînés au Congrès mondial acadien en 2014.

Appels téléphoniques et communication électronique au besoin avec Gilmond Larocque, président du Conseil de direction des Jeux des aînés 50+ et vice-président des Jeux d'hiver 5+ Acadie-Québec.

Préparation de communiqués de presse, de la correspondance régulière et plusieurs autres tâches reliées aux fonctions du poste de directeur général.

Travail de planification, de coordination pour faire des demandes de financement aux différents paliers du gouvernement provincial et du fédéral.

Suivi à de nombreux appels téléphoniques en lien avec nos dossiers, aux appels d'organismes et à ceux des ministères provinciaux qui ont un lien avec l'AFANB et aux

appels de différentes personnes âgées qui demandent des renseignements au sujet de leurs droits ou autres situations qui les préoccupent.

**Merci à Roger Martin, notre président, d'accompagner lors des diverses rencontres, de donner ton appui et ta collaboration!**

**À Mélanie Saintil, merci de ton engagement envers l'AFANB. Tu es une personne dévouée, responsable et organisée pour assurer un travail efficace au sein de l'équipe!**

**Aux membres du conseil d'administration, merci du travail que vous faites en région pour l'avancement de l'association!**

**Aux membres contractuels, merci du temps que vous donnez au besoin selon les dossiers en cours!**

**Plusieurs autres défis à relever s'annoncent pour l'année 2015-2016. Ensemble, soyons solidaires pour le mieux-être des aînés francophones de 50+ de la province!**

**Jean-Luc Bélanger  
Directeur général de l'AFANB  
12 septembre 2015**